MAGENTA Info

Magazine d'informations de la ville de Magenta

Juin 2025

Edito

Le conseil municipal a décidé de mettre en place un réseau de vidéoprotection dès cette année.

Ce projet répond à plusieurs objectifs :
- Faciliter l'action des services de Police, dans le suivi des véhicules suspects, aux entrées et sorties de ville.
- Surveiller les points sensibles à l'intérieur de la commune, vu les dégradations récurrentes sur les biens et notamment les véhicules.
- Assurer si possible un effet dissuasif.

Le dispositif prévu comportera au total 16 caméras et un dispositif central de surveillance.
Le système sera modulaire et pourra être densifié en cas de besoins complémentaires.
Les caméras seront à vision nocturne, à longue portée et pourront aisément lire les plaques d'immatriculation.

La partie technique et réglementaire a été validée depuis plus d'un an par les services de la Police Nationale.
Je remercie à cet égard Gilbert Curinier, qui en a été le maître d'œuvre.
Reste la partie administrative et financière qui est en cours mais avance lentement.
- Sur le plan financier, le coût prévisible de l'opération se situe aux alentours de 200 000 € hors tva.
- Nous avons sollicité des subventions depuis janvier 2024, mais elles nous ont été refusées, car tous les crédits concernés ont été dédiés aux Jeux Olympiques de Paris.
- La demande a été reformulée cette année et nous voulons espérer une décision favorable, sans nous faire d'illusions.
- Toutefois, subventions ou non, le projet sera mis en œuvre.

Sur le plan administratif, compte tenu des montants en jeu, nous devons procéder à un marché public, qui est une procédure obligatoire et très encadrée juridiquement, afin de respecter les règles de la concurrence.
Compte tenu de toutes les étapes administratives obligatoires et qui s'apparentent à un parcours d'obstacles, la mise en place sur le terrain ne pourra s'effectuer qu'en fin d'année, voire en début d'année prochaine.
Bien sûr, des réticences pourraient se manifester à cet égard mais la vidéoprotection est strictement encadrée par la Loi, de telle sorte qu'elle ne porte pas atteinte à la vie privée des honnêtes gens.
Soyons réalistes, ce n'est pas une solution miracle, qui permettrait de parer à toutes les situations délictuelles.
Ainsi, quelle que soit la densité du maillage de caméras, les individus encapuchonnés ou masqués resteront difficilement identifiables. Quoiqu'il en soit, l'évolution de la société et des mœurs aboutira à une généralisation des mesures de sûreté collective sur l'ensemble du territoire français.
On peut le déplorer d'un point de vue civique et moral mais ce sont les tristes réalités qui imposent ces dépenses coûteuses.

Laurent Madeline

ACTUALITÉS LOCALES

Une chenille au complexe sportif !

Alors que la commune a fait appel à un prestataire dédié pour faire disparaître les chenilles processionnaires qui s'étaient invitées dans les arbres du parc de jeux, c'est une autre drôle de chenille qui a fait son apparition au complexe sportif. L'équipement pour les enfants représente un investissement de 20 396 40 € TTC pour la commune.

Au printemps, les agents communaux ont réalisé une boite à livres avec du matériel de récupération, destinée aux échanges gratuits de livres entre petits et grands habitants.

Cross des écoles

Le cross des écoles s'est déroulé à Mardeuil le 22 mai 2025.
Les petits Magentais ont brillé lors de cette nouvelle édition, tout particulièrement Lonny, qui a terminé à la 2e place chez les CP, Eden, qui a remporté la médaille d'or chez les CE1 et AAron et Sohann qui ont respectivement décroché les première et troisième place chez les CM1.

Félicitations à tous les participants !

Cérémonie du 8 mai

Les traditionnelles cérémonies du 8 mai ont réuni de nombreux habitants autour du monuments aux morts, venus rendre hommage aux héros de la Seconde guerre mondiale.
Le dépôt de gerbe a été effectué en présence des représentants des anciens combattants, des porte-drapeaux, des jeunes sapeurs-pompiers d'Epernay et des musiciens de l'Harmonie municipale de Magenta.

ACTUALITÉS LOCALES

Des nouvelles de la crèche

L'équipe de la crèche a été formée au portage pour être au plus proche des enfants. Le portage sécurise les tout-petits tant au niveau physique que psychique. Il permet notamment de réduire les pleurs, de faciliter la digestion, mais aussi de stimuler le développement cognitif de l'enfant. Il répond au besoin de contact. Amélie a été formée aux massages des bébés. Le massage soulage les maux, détend, facilite le sommeil, stimule les systèmes et libère les tensions. Il renforce également la sécurité affective, apporte une confiance en soi et aux autres, fait prendre conscience de son schéma corporel et aide au développement psychomoteur.
Régulièrement les enfants vont voir Isabelle à la bibliothèque pour choisir les livres ou pour écouter des histoires (Kamishibais). En mars, un groupe d'enfants du service des gambas a pu assister à un spectacle petite enfance au théâtre d'Epernay. Ils étaient ravis. L'ouverture à la culture fait partie des missions des établissements d'accueil des jeunes enfants.
Florence a créé un potager avec les enfants. C'est une expérience éducative enrichissante pour eux. Elle leur permet de découvrir la nature, de développer leur curiosité et leur créativité, tout en favorisant leur santé et leur bien-être.
Le potager permet également une sensibilisation à l'éco-citoyenneté (compostage, économies d'eau), à la biodiversité et au respect de l'environnement.
Les petits et les grands profitent des premières belles journées pour jouer et manger dehors.

Repas des aînés

Le 27 avril 2025 à l'Espace culturel de Magenta, à l'occasion du traditionnel repas des aînés de la commune, le traiteur Schosseler a ravi les papilles de 153 convives, divertis par l'orchestre Ludovic Tissier D'El Castiello.
Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré la mise en place, décoration de la salle et intendance au cours de cette journée mémorable.

FINANCES

Contexte national

La politique financière et fiscale de l'Etat à l'égard des collectivités locales est empreinte de méfiance et d'incompréhension depuis de nombreuses années.

L'Etat reproche aux villes, départements et régions d'avoir des dépenses et des déficits trop élevés, antienne claironnée à tort et avec une insigne mauvaise foi par les ministres successifs dans tous les médias.
Les collectivités de leur côté revendiquent une autonomie de gestion et contestent le rôle de bouc émissaire dont on les affuble.

En effet, les collectivités locales n'ont pas le droit d'être en déficit de fonctionnement, sauf à être mises sous tutelle préfectorale, tandis que l'Etat affiche un déficit annuel de 150 milliards d'euros sur ses dépenses courantes. Les collectivités locales sont endettées autour de 200 milliards d'euros pour financer leurs investissements, ce qui est mince par rapport au total des dettes de la France : plus de 3 300 milliards d'euros à ce jour.

Or, devant ce sinistre financier inouï, l'Etat, c'est-à-dire le Gouvernent et les principaux chefs du Ministère des Finances, apparaît comme tétanisé. Le diagnostic est fait depuis longtemps et de façon pertinente sur les causes du désastre.

C'est au niveau de l'action qu'il y a paralysie.

Toutes les pistes testées dans des médias complaisants sont des pétards mouillés. Le manège des fausses bonnes idées donne le tournis : un jour on s'en prend aux retraités, le lendemain on découvre qu'il y a trop de niches fiscales, ensuite on parle de rétablir une forme de taxe d'habitation sous un autre nom, hier on relance l'idée d'une tva sociale, etc.

Bref, on communique beaucoup de façon bien calibrée mais on n'agit pas. Ce n'est pas un Gouvernement, c'est le ministère de la parole. On parle de 40 milliards à trouver. Soyez en sûrs : il n'y aura pas de dépenses en moins mais des recettes en plus, c'est-à-dire des augmentations ou créations d'impôts et taxes de toutes sortes.

Notre pays a d'ailleurs une très grande expertise en matière de créativité fiscale. N'oublions pas que c'est un très haut fonctionnaire français, Monsieur Lauré, qui a inventé la TVA en 1954, Impôt qui a été copié ensuite dans de nombreux pays, y compris en Chine.

En ce qui concerne notre commune, deux nouvelles mesures, actées par la loi de finances, vont nous grignoter 18 000 € de recettes en 2025. Pour la communauté d'agglomération, l'addition s'élèvera autour de 1 000 000 €.

La seule question c'est : qui va payer ? La réponse est : tout le monde.

Nos dirigeants, toutes tendances politiques confondues sont depuis 40 ans peu inspirés en matière budgétaire et dépassés par la situation. En fait, ils savent qu'ils sont là juste le temps de se constituer un beau carnet d'adresses, espérant devenir ensuite des oligarques, c'est à dire être parachutés sans risques dans un des fromages de la République où ils continueront d'afficher leur morgue et leur ennui distingué, sans utilité pour le pays.

Commune

Résultats financiers 2024

Sur l'exercice 2024, la commune a dégagé un excédent de fonctionnement de 278 604,27 €, selon le tableau synthétique ci-dessous.

FONCTIONNEMENT 2024	RECETTES			DEPENSES
Impôts et taxes	1 907 991,40 €		Charges générales	851 027,46 €
Subventions CAF et MSA	341 296,86 €		Charges de personnel	1 226 172,87 €
Produits des services	211 016,60 €		divers	184 401,46 €
	79 901,20 €			
			Excédent	**278 604,27 €**

Ce résultat courant est insuffisant pour financer toutes les dépenses d'équipement souhaitables.

Les investissements de 2024 se sont élevés à 566 000 €, dont :

- Solde espace culturel	346 230,87 €
- Végétalisation de la cour d'école	92 160,59 €
- Plantation d'arbres	33 101,71 €
- Tyrolienne et chenille au terrain de jeux	31 262,40 €
- Eclairage public	21 144 ,90 €
- Informatique	26 233, 90 €

La réfection de l'espace culturel (*photo ci-dessous*) a bénéficié de subventions importantes de L'Etat et du Département. Précisons enfin que notre commune n'a aucune dette et que notre trésorerie est bonne.

Suite en page 6

©CHARLES DURAND

BUDGET 2025

Suite de la page 5

Prévisions 2025

Pour l'année 2025, nous prévoyons une quasi-stabilité, tant dans les dépenses que dans les recettes de fonctionnement. Il faut dire qu'il y a une très grande rigidité dans la structure budgétaire, tant il y a d'inertie d'une année sur l'autre. Ainsi, dès le premier janvier de chaque année, une grosse partie des réalisations de l'année n-1 se trouvent peu ou prou reconduites.

BUDGET 2025	**RECETTES**			**DEPENSES**
Impôts et taxes	1 908 000,00 €		Charges générales	830 000,00 €
Subventions CAF et MSA	320 000,00 €		Charges de personnel	1 200 000,00 €
Produits des services	214 000,00 €		divers	182 000,00 €
Divers	58 000,00 €			
			Excédent	**288 000,00 €**

Seules les dépenses d'investissements sont intégralement décidées dans les budgets successifs.

Pour cette année, nous prévoyons les dépenses suivantes :

- Carrefour de la Tête à l'âne 245 000 €
- Vidéo-protection (*photo ci-dessous*) 200 000 €
- Solde des travaux de l'école 82 000 €
- Eclairage public 60 000 €

Le carrefour de la Tête à l'âne est destiné à soulager les riverains de l'Allée Roland Manayraud des flux de circulation intempestifs et intensifs de poids lourds et de camionnettes sur cette petite artère.

La vidéo-protection est lancée de façon irréversible (*Cf Edito)*.

La trésorerie se situe autour de 1 500 000 €, ce qui est nécessaire, pour des investissements futurs et pour parer à toute éventualité. Précisons que cette trésorerie, placée obligatoirement entre les mains de l'Etat, lui sert en fait pour ses besoins à court terme.

Au total, notre situation peut sembler convenable mais les faibles excédents que nous dégageons maintenant, par rapport à ce que nous connaissions autrefois, limitent nos possibilités de travaux. C'est le lot de toutes les collectivités territoriales mais ce n'est pas une consolation pour autant.

VIE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE

Séjour de neige 2025

Cet hiver, la Mairie de Magenta a organisé le séjour de neige à La Giettaz, commune de Savoie perchée à 1200 m d'altitude. Encadrés par Christine, Nenad et Bruno, les 13 enfants inscrits au séjour ont pu découvrir les beautés de la montagne l'hiver. Tous les jours, ils ont pratiqué le ski alpin et 2 moniteurs ESF étaient là pour les aider à apprendre en toute sécurité.
Les pistes de La Giettaz donnent accès au domaine Evasion Mont Blanc, ouvrant la porte de 445 kilomètres de pistes sur les stations de La Giettaz, Megève, Combloux, Saint-Gervais, Saint Nicolas de Véroce et les Contamines Montjoie. Les enfants ont beaucoup apprécié ce séjour, qui leur a permis de vivre de nouvelles expériences et de profiter de moments conviviaux.

À noter : En raison du peu d'enfants scolarisés en cm1 à la rentrée de septembre 2025, le séjour de neige 2026 ne sera exceptionnellement pas au programme. En revanche, le centre de loisirs (ALSH) sera ouvert la première semaine des vacances de février 2026.

Roller

Le vendredi 16 mai, les enfants de l'école maternelle ont fait un match sous les encouragements de leurs parents invités pour l'occasion.
Chacun est reparti avec une médaille et un goûter offert par le Patin club de Magenta.

Billard Club

Le Billard Club de Magenta a organisé son traditionnel concours 20 coups de queues du 27 février au 2 mars 2025. Il a réuni 40 joueurs venus de Mareuil-sur-Av, Mardeuil, Epernay, Cormontreuil, Grauves, Reims et Magenta.
Le président du Billard Club, Lionel Martin a remercié les Maisons de champagne, les commerçants de Magenta et de Dizy pour leurs dons qui ont été remis aux vainqueurs.

VIE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE

Bibliothèque

Depuis le mois de janvier 2025, la Bibliothèque de Magenta s'anime chaque mois pour le bonheur des petits et des grands.
Si vous avez poussé la porte un mercredi après-midi ou un samedi matin, vous avez sûrement entendu des rires, des "ohhh" émerveillés, et des voix captivées par les Heures du conte. Ces rendez-vous mensuels sont devenus incontournables : on s'y installe sur les tapis, on ouvre grand les oreilles... et hop, on part en voyage dans des histoires pleines de magie, d'aventure ou de tendresse. Les enfants écoutent, réagissent, et parfois même les parents se laissent emporter !
Mais ce n'est pas tout. Le lundi 14 avril, la bibliothèque a proposé un après-midi Jeux de société, et l'ambiance était au rendez-vous.
Entre jeux de cartes, plateaux colorés et éclats de rire, les familles, les enfants, et même quelques curieux de passage ont partagé un joli moment de complicité. Une belle façon de découvrir qu'à la bibliothèque, on peut aussi jouer ensemble, créer du lien... et passer un super moment. Et la suite s'annonce tout aussi prometteuse !
La bibliothèque vous donne toujours rendez-vous un mercredi et un samedi par mois pour de nouvelles Heures du conte, toujours aussi conviviales. L'occasion parfaite de faire une pause et de s'émerveiller ensemble autour des histoires.

Et en coulisses, un projet tout particulier se prépare : à l'occasion de la Fête de la Musique, la bibliothèque mijote des animations spéciales, mêlant activités créatives, musique et partages...
On ne vous en dit pas plus pour l'instant, mais gardez l'oreille ouverte : ça va swinger entre les rayonnages !

Bougez, respirez, vibrez avec Gym & Yoga Magenta

Envie de vous remettre en forme ou de vous détendre en douceur ? L'association Gym & Yoga Magenta vous propose une large gamme de cours pour tous les niveaux : Gym tonic (renforcement musculaire), Zumba, Step, Yoga, Piloxing et Stretching. Portes ouvertes : testez gratuitement nos cours jusqu'à fin juin et à la rentrée en septembre. Une occasion parfaite pour découvrir notre ambiance conviviale et bienveillante. Rejoignez-nous au Gymnase Pointurier et faites le plein d'énergie.

Plus d'infos sur la page Facebook et Instagram :
Gym & Yoga Magenta

VIE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE

Harmonie municipale

Cet été, l'Harmonie municipale de Magenta se produira à de nombreuses reprises dans la région :
- Samedi 14 juin pour la fête patronale à Pierry à 21h30.
- Dimanche 15 juin pour le festival «Tours en Harmonie» au stade de Tours sur Marne regroupant 10 orchestres d'harmonie de la région à partir de 11h30.
- Mardi 17 juin à 19h00 audition des élèves de l'école de musique à l'espace musical.
- Samedi 21 juin pour la fête de la musique sur le parvis devant la bibliothèque de Magenta, partage de la scène musicale de 19h30 à 22h avec les Trompes de Magenta et l'harmonie de l'Avenir Musique.
- Lundi 14 juillet : Défilé à Magenta à 11h30 et pour la fête patronale à Troissy à 22h.

La saison musicale 2025/2026 redémarrera le :
- Vendredi 29 août pour la libération de la Ville de Magenta à 18h30 (horaire à confirmer)
- Vendredi 5 septembre pour la reprise de nos répétitions
- Dimanche 9 novembre pour un concert partagé a Montmirail avec l'orchestre d'harmonie Les XIII de Fromentières.

Musicien ? Musicienne ?
Rejoignez nous les vendredis soir lors de nos répétitions hebdomadaires à 20h à l'espace musical de Magenta.
06 37 34 85 40.

Jumelage : disparition de Claude Perez

Notre ami Claude Perez nous a quittés le 20 avril 2025. Il était conseiller municipal depuis 2014 et président du comité de Jumelage depuis 2011. Il s'était énormément investi dans ces mandats.
Frappé par la maladie, il a mené un combat courageux sans jamais faillir à ses engagements et sans se départir de sa bonne humeur.
Son action à la tête du comité fut marquée par un profond dévouement et un esprit d'ouverture. Claude a su tisser des liens solides et chaleureux avec nos amis de Magenta, en Italie, ville jumelle avec laquelle il a renforcé des relations d'amitié durables.
Claude fut un excellent président, respecté pour son engagement, son humanité et sa bienveillance. Sa disparition laisse un grand vide dans notre communauté, mais son souvenir restera vivant au travers des nombreux projets et amitiés qu'il a su bâtir.

Le Maire et le Président du Comité de jumelage

Le rôle du CCAS de Magenta

Le C.C.A.S (centre communal d'action sociale) travaille avec des organismes publics pour aider les personnes en grande difficulté ou qui ont besoin d'être orienté vers des établissements tels que maison de retraite ou maintien d'aide à domicile.

Le maire, Laurent Madeline en est le président et Sylvie Nowak en est la vice-présidente.

Le C.C.A.S. de MAGENTA soutient les habitants de la commune :
- Il aide les personnes qui sont en grande précarité, en organisant une collecte alimentaire chaque année pour confectionner des colis de fin d'année.
- En faisant des bons alimentaires exceptionnels et d'urgence.
- Par des aides personnalisées (Pour le séjour de neige, factures etc.)
- En collaboration avec l'assistante sociale, nous avons la possibilité d'orienter les familles qui en ont besoin, vers l'épicerie sociale avec laquelle nous avons une convention et également à l'entraide alimentaire à Aÿ.
(Pour l'année 2024, 26 familles magentaises ont bénéficié de l'épicerie sociale et 10 familles se sont tournées vers l'entraide alimentaire à Aÿ)

Le C.C.A.S oriente aussi les personnes dans leur recherche d'aide à domicile, ou de portage de repas. Il peut aider à remplir des dossiers pour les organismes tel que le conseil général pour une demande d'A.P.A., ou autres allocations d'aide à la personne.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec Mme Sylvie Nowak au 03.26.55.29.46

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES :

Vous résidez à Magenta et vous remplissez une des conditions suivantes :
• vous avez 65 ans et plus ;
• vous avez 60 ans et plus et êtes reconnu inapte au travail ;
• vous êtes une personnes adulte handicapée (bénéficiant le cas échéant de : l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement pour personne handicapée, de la qualité de travailleur handicapé (conformément au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles) ; ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre) ;
alors vous pouvez vous inscrire en mairie sur le registre des personnes vulnérables.

Quel intérêt ?
Ce registre nominatif permet de recenser les personnes vulnérables et isolées.
En cas de risques exceptionnels (crise sanitaire, canicule par exemples), dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale, les personnes vulnérables seront contactées régulièrement, accompagnées et protégées.

Concernant les demandes d'inscription :
La demande d'inscription peut se faire à tout moment, dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal.
Le registre nominatif n'est jamais clos. Les personnes qui le souhaitent peuvent faire une demande d'inscription à n'importe quel moment de l'année. À noter que les personnes ne doivent pas se réinscrire chaque année. Seule une demande de radiation peut mettre fin à leur inscription au registre nominatif.

Barbecue de l'Adame

L'Adame (Association des Amis des Ecoles de Magenta) organise son traditionnel barbecue le vendredi 27 juin, au Complexe sportif Roger Pointurier à partir de 20 heures. Sur place, le Comité des Fêtes de Magenta accompagnera les bénévoles de l'Adame tout au long de la soirée. Côté musique, les Bombos Emigrantes proposeront une prestation endiablée. Et à la tombée de la nuit, un show de jonglerie pyrotechnique sera assuré par la troupe Melting'Potes Family.
Le barbecue est ouvert à tous, sur inscription.
Tout enfant devra être obligatoirement accompagné par un adulte. Animaux de compagnie interdits (même en laisse). Restauration et buvette sur place.
Pour tout renseignement : adame.magenta@gmail.com

FOCUS TAXE DE SEJOUR

Par délibération N°41-2024 du 23 octobre 2024, le conseil municipal a voté l'instauration de la taxe de séjour. Celle-ci sera applicable au 1er janvier 2026. Loueurs, veillez à vérifier que vous avez déclaré votre meublé de tourisme ou chambre d'hôtes (démarche possible en ligne sur service-public.fr) et que votre opérateur numérique (type airbnb / booking, etc.) collecte et reverse la taxe de séjour.

Une taxe de séjour additionnelle votée par le Département entrera également en vigueur à compter du 1er janvier 2026.

Bulletin d'information édité par la Direction de la Communication de Magenta Mairie 1, rue Paul Gravet 51530 Magenta. Tel.: 03-26-55-29-46 Fax: 03-26-55-74-74. Directeur de la publication : Laurent Madeline - Rédacteur en chef : Laurent Madeline - Rédacteurs : Nenad, Émilie Henry et Commission Communication. Photographies: Mairie de Magenta - Réalisation graphique: Benjamin Busson - Conception: Bulletin municipal Magenta - Impression : Mairie de Magenta. Distribué par la Commune de Magenta juin 2025.

Bibliothèque Jean-Pierre Gauyacq

FETE DE LA MUSIQUE

21 JUIN 2025

Venez partager un moment musical et convivial

De 19h30 à 22h

sur le parvis de la bibliothèque de Magenta

Avec la participation de :

La Musique Municipale de Magenta

L'Avenir Musique d'Epernay

L'Ecole de Trompes de Chasse de Magenta

Bibliothèque de Magenta : 28 rue Anatole France 51530 Magenta

Téléphone : 03-26-32-50-08